

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves

TOGO: OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE APRÈS LA MORT MYSTÉRIEUSE D'UN HAUT GRADÉ

Une enquête a été ouverte au Togo après la mort mystérieuse d'un haut gradé de l'armée, au lendemain de l'investiture du président Faure Gnassingbé, selon une source policière. Le lieutenant-colonel Bitala Madjoulba, commandant du 1er Bataillon d'intervention Rapide (BIR), avait été retrouvé mort dans son bureau le matin du 4 mai. La veille, Faure Gnassingbé était investi pour un quatrième mandat de cinq ans à la tête de ce pays d'Afrique de l'Ouest qu'il dirige depuis 2005, à la suite de la mort de son père, le général Eyadéma.

COVID-19 : LE PRÉSIDENT MALGACHE DÉFEND SA POTION

Le président malgache Andry Rajoelina a balayé hier les critiques sur l'efficacité et les dangers de la potion qu'il vante comme un remède contre le coronavirus, en dénonçant une attitude condescendante envers la médecine africaine. "Si ce n'était pas Madagascar et si c'était un pays européen qui avait découvert ce remède, est-ce qu'il y aurait autant de doutes ? Je ne pense pas", a assuré M. Rajoelina lors d'un entretien aux médias.

LESOTHO : THABANE PRIVÉ DE MAJORITÉ AU PARLEMENT

Trois des quatre partis qui soutiennent le Premier ministre contesté du Lesotho, Thomas Thabane, lui ont officiellement retiré leur confiance hier au Parlement et annoncé la formation d'ici deux semaines d'un nouveau gouvernement. Cette initiative devrait signifier le fin du mandat entamé en 2017 par M. Thabane, mis en cause depuis le début de l'année dans le meurtre de son ex-femme en 2017. Malgré les appels à la démission, le chef du gouvernement s'est jusque-là accroché bec et ongles à son poste

RDC : le procès de Vital Kamerhe ajourné

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)
Libreville/Gabon

Le procès pour corruption de Vital Kamerhe, directeur de cabinet et principal allié du chef de l'Etat de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, a été ajourné au 25 mai prochain, deux heures après son ouverture à Kinshasa, la capitale. Selon le président du tribunal, la cause du renvoi est "la poursuite de l'instruction".

M. Kamerhe a été placé en détention préventive, le 8 avril dernier. Il lui est reproché le détournement présumé de quelque 50 millions de dollars destinés au financement de travaux publics qui devaient marquer le début du quinquennat de Félix Tshisekedi en 2019. Un fait sans précédent, l'Etat s'est constitué partie civile dans ce dossier. "Jamais dans l'histoire politique congolaise de ces deux dernières décennies, un acteur aussi important de la scène politique ne s'est retrouvé derrière les barreaux", résumant les experts de l'Université de New York. Les poursuites contre Vital Kamerhe entrent dans le cadre d'une vaste enquête anti-corruption supposée marquer le "renouveau" de la justice congolaise dans la lutte contre l'impunité des élites depuis l'indépendance le 30 juin 1960.

Le procès s'est ouvert en "audience foraine", c'est-à-dire délocalisée dans l'enceinte même de la prison de Makala. Les prévenus, les juges et les avocats portaient des masques qu'ils retiraient pour prendre la parole. Le virus a franchi la barre des 1 000 cas en RDC (pour 41 décès en date d'hier), avec un important foyer de contagion dans une prison de la capitale.

Un des co-accusés de M. Kamerhe, l'homme d'affaires libanais Samih Jammal, 79 ans d'après l'acte d'accusation, présentait d'évidents signes de faiblesse, presque au bord de l'évanouissement. Assis sur un fauteuil roulant, il est apparu essoufflé au moment de confirmer



Vital Kamerhe

son identité.

Les avocats de M. Kamerhe ont indiqué qu'ils avaient déposé une demande de remise en liberté provisoire. Une première avait été rejetée mi-avril. Il nie ces accusations. Il estime que tous les

marchés publics ont été "hérités" du précédent gouvernement, affirmant qu'"aucun contrat de marché public de gré à gré ne porte sa signature", selon l'ordonnance de rejet de sa demande de remise en liberté provisoire

du 11 avril. Si son arrestation est présentée comme un signal fort dans la lutte contre la corruption des élites, une partie de l'opinion reste sceptique et évoque un règlement de comptes au sein de la coalition ou une manœuvre.

Une odeur de soufre



L'horizon va-t-il se brouiller entre les deux alliés ?

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le procès de Vital Kamerhe, renvoyé au 25 mai prochain, a une valeur symbolique dans un pays voulant tourner le dos à une image terne de corruption et de détournement de fonds publics. Surtout que celui qui est en cause n'est pas n'importe qui. Car, Vital Kamerhe est bien plus

qu'un simple collaborateur du chef de l'Etat. Natif du Sud-Kivu (est), le président de l'UNC s'était désisté en faveur de Félix Tshisekedi avant l'élection présidentielle du 30 décembre 2018. Les deux hommes ont scellé un accord politique pour constituer leur plate-forme Cap pour le changement (Cach), qui gouverne la RDC en coalition avec les forces politiques de l'ex-pré-

sident Joseph Kabila, toujours majoritaires au Parlement. Cet accord signé à Nairobi en novembre 2018 prévoit même que M. Kamerhe soit candidat à la présidentielle de 2023.

Le parti de M. Kamerhe compte plusieurs ministres dans ce gouvernement de coalition dont un est également dans le viseur de la justice : le ministre de la Formation professionnelle John Ntumba, également soupçonné de détournement de fonds. Vital Kamerhe est soupçonné du détournement des fonds destinés à la construction de logements sociaux.

Au lendemain de son incarcération, les élus du parti de M. Kamerhe avaient dénoncé "l'arrestation arbitraire" et l'"humiliation" subie par leur chef de file. Ses partisans dénoncent une affaire visant à l'écartier de la présidentielle de 2023. Des militants de son parti l'UNC ont manifesté hier à Goma pour "clamer l'innocence" de leur leader.